

DÉCLARATION PRÉALABLE AU CSA-1D du 01/07/2025 PAR LA FNEC FP FO 72

Mesdames et messieurs les membres du CSA,

Nous nous retrouvons dans un contexte international explosif et, au nom d'une union sacrée corporatiste, le président Macron a appelé les organisations syndicales à « resserrer les rangs » afin de valider l'économie de guerre. Tout comme elle l'a signifié en se retirant immédiatement du piège du conclave de Bayrou sur les retraites, « *Force Ouvrière ne veut participer ni à l'instrumentalisation, ni à l'intégration des organisations syndicales de salariés dans une économie de guerre, synonyme de renoncement et d'abandon des revendications des travailleurs* ».

La jeunesse est de plus en plus révoltée par ce qui se passe à Gaza et elle perçoit cette situation comme une complicité de notre gouvernement avec la politique génocidaire de Netanyahu qui ne cesse de déclarer la guerre à ses voisins, la dernière en date étant l'Iran. Pour la ministre, il s'agit de mettre le couvercle sur la marmite, et donc réprimander, intimider...comme le témoigne la situation vécue par l'enseignante de Sens qui a été notifiée d'un blâme parce qu'elle avait observé une minute de silence avec des lycéens demandeurs d'un temps de recueillement. Pour rappel, la ministre Borne explique que la collègue de Sens a manqué à son devoir de neutralité, ce qui est complètement hors de propos puisqu'elle n'a manifesté aucune conviction quelle qu'elle soit. Notre fédération continue à exiger « zéro sanction » pour la collègue.

Au niveau national, mardi 10 juin, alors que notre collègue AED à Nogent, Mélanie Grapinet, venait de décéder, poignardée par un élève lors d'une fouille de sacs organisée par les gendarmes aux abords du collège dans lequel elle travaillait, la ministre Elisabeth Borne a adressé une lettre à l'ensemble des personnels de l'Education Nationale, dans laquelle elle déclarait les assurer de son « soutien le plus total », précisant qu'ils exercent une « mission essentielle ».

« Soutien le plus total » de la ministre? Force est de constater que la ministre est beaucoup plus prompte à prendre des mesures contre l'École, comme la mise en extinction de la médecine scolaire pour ne citer qu'un exemple, qu'à prendre des mesures pour recruter les personnels nécessaires dans une situation qui devient chaotique et dangereuse. Force est en effet de constater qu'aujourd'hui, l'École manque de tout ! Les écoles, les établissements et les services manquent de personnels. Ainsi, nous nous

joignons à la colère des assistants d'éducation qui préviennent depuis des mois « que face à la violence qui monte et aux moyens qui baissent, le pire finira par arriver ».

Une première session de travail de la convention citoyenne dédiée aux rythmes scolaires vient juste de se dérouler. Alors que l'État annonce la fin des aides péri-éducatives pour les communes à 5 jours à la rentrée 2025, alors que 96 % des communes en France sont revenues à la semaine de quatre jours grâce aux mobilisations organisées par FO, alors que plus de 70 % des écoles publiques fonctionnent sur quatre jours, alors que les décrets Peillon-Hamon-Blanquer sur les rythmes scolaires sèment la confusion et la division entre les collègues, le président Macron voudrait berner les personnels et les parents d'élèves avec des belles promesses pour « adapter l'Ecole au rythme des enfants ».

Les enseignants et les AESH des écoles ne sont pas dupes. Ils savent que le président Macron ne retiendra uniquement que ce qu'il veut imposer depuis longtemps : adapter le calendrier de l'année scolaire aux desideratas des élus locaux et imposer son principe « travailler toujours plus...en gagnant toujours moins ». Ils savent que le président Macron veut aller plus loin dans la flexibilité et l'annualisation des horaires de travail, voire même les augmenter.

Le président Macron lance donc cette « convention citoyenne » pendant que se prépare un budget 2026 avec au minimum 40 milliards d'euros de coupe supplémentaires...et déjà des crédits du budget 2025 gelés (95 millions d'euros enlevés à l'enseignement scolaire et 493,3 millions à la recherche et l'enseignement supérieur...). Tout le monde n'est pas logé à la même enseigne : le budget a reconduit les 200 milliards d'euros offerts au patronat sous forme d'exonérations de cotisations sociales et de déductions fiscales. Et les scandales des institutions scolaires catholiques, Bétharram et Stanislas entre autres, ont mis en lumière les montants astronomiques d'argent public versés à ces établissements privés sous contrat pendant que l'École publique manque de tout.

L'École publique manque de tout et la loi de finances 2025 portée par le gouvernement Bayrou, franchit une nouvelle étape dans l'attaque contre les agents publics : plus il y aura de fonctionnaires malades, plus l'État réalisera des économies. Pour FO, cette politique est inacceptable puisqu'elle conduira des agents malades à venir travailler pour subvenir à leurs besoins financiers. La FNEC-FP FO 72 réaffirme avec force son opposition à cette mesure injuste et revendique l'abandon de toute journée de carence, avec une indemnisation à 100 % dès le premier jour de congé maladie.

Une nouvelle tragédie vient de frapper un élève d'un lycée polyvalent de Saint-Lô en stage chez un employeur. Elle n'est que la dernière d'une série d'accidents similaires survenus

ces derniers mois ayant conduit au décès ou à des blessures aux conséquences irréversibles. Pour la FNEC FP-FO, ces accidents sont le produit d'un choix politique à double entrée : mettre les jeunes le plus vite possible à la disposition des patrons et faire passer les mesures de santé et sécurité au travail au second plan, dans une logique d'économie.

Pour la FNEC FP-FO, il faut en finir avec ces stages dits « d'observation » en entreprise : la place des élèves est à l'École, pas sous la coupe des patrons. De même, notre fédération exige l'abrogation de la loi Pénicaud et le retrait de la réforme de la voie professionnelle qui augmente les périodes de formation en entreprise et introduit un chaos sans précédent vecteur de danger pour les élèves.

Concernant la carte scolaire pour la rentrée 2025, Madame la Directrice Académique, vous aviez envisagé en janvier la fermeture de 33 classes et l'ouverture de 14 classes.

Nous n'acceptons toujours pas les suppressions de postes d'enseignants et revendiquons l'annulation des fermetures prononcées. Nous exigeons la création de tous les postes nécessaires pour faire baisser les effectifs par classe, pour créer le nombre de postes remplaçants nécessaires.

Vu les conséquences des non-remplacements, des conditions inacceptables de scolarisation de beaucoup d'élèves en situation de handicap, non seulement aucune fermeture ne devrait être envisagée, mais ce sont des dizaines de classes et de postes qu'il faudrait ouvrir pour rétablir des conditions d'instruction dans les écoles.

La FNEC-FP-FO-72 estime à au moins 300 les besoins en postes pour notre département (effectifs décents dans les classes, remplacement des absences non-remplacées, RASED complets pour un bassin de 800 élèves maximum, postes d'enseignants référents, postes d'enseignants spécialisés, médecins scolaires, infirmières scolaires...) .

Les pôles d'appui à la scolarité arrivent en Sarthe avec une première mise en place au collège de Bouloire. Notre fédération estime que les PAS constituent une vraie menace pour ce qui reste de l'enseignement spécialisé: quid du respect des notifications de la MDPH ? La FNEC FP FO craint une accélération de l'accompagnement mutualisé auprès des élèves en situation de handicap. Quid des moyens AESH pour ces élèves?

Pour toutes ces raisons la FNEC FP FO rappelle ses revendications :

- **L'annulation de TOUTES les suppressions de postes et la création de postes statutaires à hauteur des besoins**
- **La défense de l'enseignement spécialisé et adapté, le maintien et la création des places nécessaires dans les établissements sociaux et médico-sociaux.**
- **Un statut de fonctionnaire et un vrai salaire pour les AESH, des recrutements d'AESH et de moyens humains à hauteur des besoins.**
- **L'abandon de l'acte 2 de l'Ecole inclusive**
- **Le respect des missions des AED, CPE, et de tous les personnels**
- **Un statut pour les AED avec un vrai salaire**
- **L'abandon du PACTE et de réelles augmentations de salaire pour tous les personnels : 10 % tout de suite et l'ouverture de négociations pour infléchir la baisse de pouvoir d'achat de 31,5 % des fonctionnaires depuis 2000**